

J.-C. Robert
d. de l'ipp^e
Brion avec dément
JC Robert.

Alauda 45 (4), 1977, 279-284

14414
A4-1e

COHABITATION DU GOELAND CENDRE *LARUS CANUS* ET DE LA MOUETTE RIEUSE *LARUS RIDIBUNDUS*

2284

par J.-C. Robert

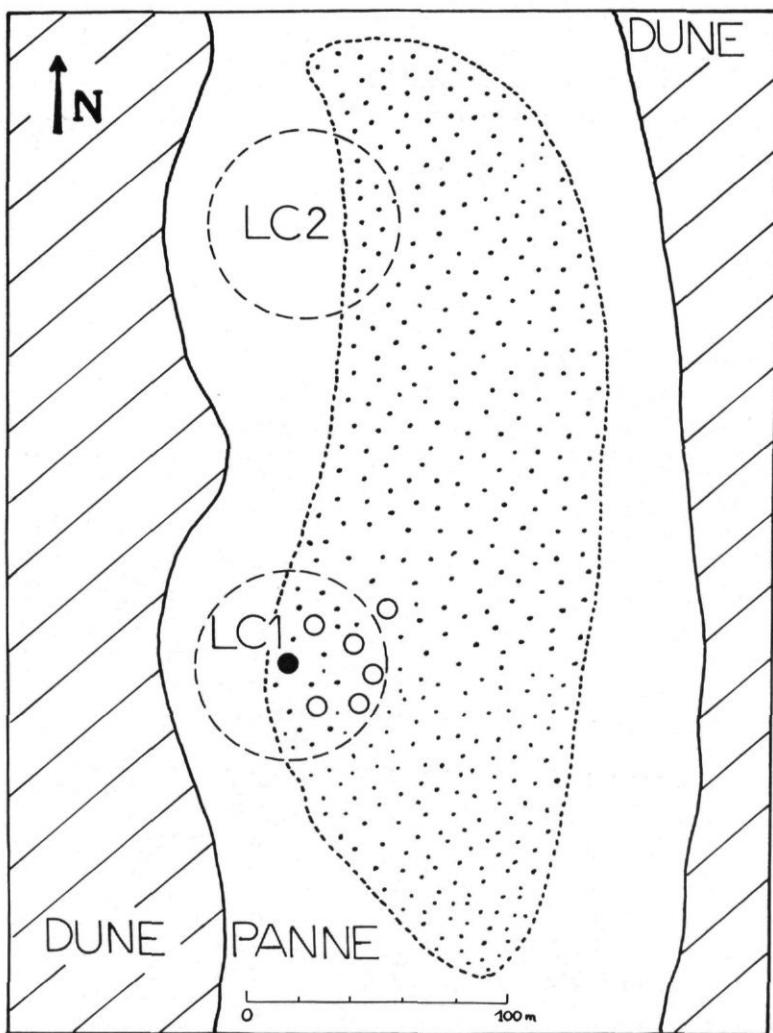
Introduction

Deux visites à la colonie de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* de Merlimont (Pas-de-Calais), les 6 et 19.VI.1976, nous ont permis, d'une part d'y prouver la nidification certaine du Goéland cendré *Larus canus*, d'autre part d'y noter les rapports inédits existant entre ces deux Laridés. Rappelons que le Goéland cendré a niché en 1969 dans le nord de la France, en 1975 dans le Pas-de-Calais et dans la Somme, en particulier au parc ornithologique du Marquenterre (Kérautret 1969 et 1976).

La colonie de Mouettes rieuses

L'environnement végétal de la colonie est constitué d'une dépression humide (panne), en arrière du littoral, colonisée dans ses parties hautes par l'Argousier *Hippophae rhamnoïdes*, le Sureau noir *Sambucus nigra* et le Saule rampant *Salix repens*, et dans ses parties humides par la Massette *Typha latifolia*, le Phragmite commun *Phragmites communis* et des Carex. La Morelle douce-amère *Solanum dulcamara* abonde dans la zone intermédiaire, souvent entre les touffes de *Salix repens*.

Les dénombrements effectués durant la période de reproduction indiquent la présence de 900 à 1 000 adultes. Le mouvement continual entre les lieux de gagnage et le site de nidification rend l'estimation délicate. Le 6.VI, la majorité des nids recensés contient des œufs proches de l'éclosion et quelques poussins âgés d'environ 4 jours sont découverts blottis sous les arbustes. Le 19.VI, des juvéniles volent en bordure de mer parmi les adultes. L'éémancipation de nombreux jeunes crée un tumulte au sein de la colonie. A cette date, quelques femelles couvent encore un ou deux œufs, pour la plupart décomposés.



Implantation des Goélands cendrés au sein de la colonie de Mouettes rieuses. En pointillés : colonie de Mouettes rieuses ; petits cercles évidés : quelques nids de Mouettes rieuses ; LC1 : site de nidification du couple n° 1 de Goélands cendrés ; LC2 : site de nidification du couple n° 2 de Goélands cendrés.

Nidification et comportement du Goéland cendré

L'installation des deux couples de Goélands cendrés est notée dès le 8.V (T. Milbled comm. pers.). De toute évidence, les couples

nicheurs ont recherché la présence des Mouettes rieuses, s'installant près d'elles malgré l'existence de nombreux sites favorables à une nidification isolée. Les deux couples se sont installés sur la périphérie ouest de la colonie, à 150 m l'un de l'autre. Le nid découvert le 6.VI est aménagé sur une languette de sable surélevée de 40 cm par rapport au sol. Une végétation arbustive épaisse de Saule rampant masque complètement le site. Les premiers nids occupés de Mouettes rieuses se trouvent à 10 m.



Goéland cendré sur son nid. *Photo de l'auteur.*

Le nid est formé d'une ossature de brindilles mortes d'Argousier et de Sureau noir reposant sur une assise grossière constituée de Mousse. Des tiges sèches d'Oyat *Ammophila arenaria* et de Carex garnissent la cuvette peu profonde (4 cm) qui contient sept menus galets. L'ouvrage mesure 18 cm de diamètre extérieur et 14 cm pour le diamètre de la coupe interne.

Trois œufs vert olivâtre, dont les dessins noirs sont surtout concentrés au gros pôle, reposent au fond du nid. Le 19.VI, deux œufs sont nettement fendillés, annonçant l'éclosion proche. La femelle tient fortement au nid.

De récentes publications (Godin 1970 et 1973, Pourtois 1971) font état de l'intense agressivité du Goéland cendré (nicheur isolé) face à toute intrusion dans le territoire de nidification. Les auteurs relatent, entre autres, les attaques menées systématiquement contre la Mouette rieuse. Nos observations à ce sujet vont à l'encontre de celles de nos collègues belges.

Tapie sur ses œufs, la femelle de Goéland cendré est soustraite à la vue des prédateurs terrestres et ne peut entrevoir qu'une menace aérienne (voir photo). Mais tout danger est décelé immédiatement par le mâle qui monte la garde non loin du nid, bien en vue au sommet d'une dune. Le va-et-vient continu des mouettes au-dessus de la couveuse ne déclenche aucune irritabilité de sa part. Si nous nous avançons au sein de la colonie, l'envol général des mouettes et leurs cris alertent la couveuse qui s'envole et tourne au-dessus de nous, silencieuse. Le mâle a la même réaction, sans manifestations vocales. Seul le 19.VI, peut-être à cause de l'imminence de l'éclosion, quelques « ga-âk » sont émis par le mâle alors que nous photographions la ponte. Aucune intimidation pourtant n'est enregistrée. La présence d'un affût n'a nullement effrayé ni perturbé la couveuse : un quart d'heure après l'installation de la toile, elle revient sur ses œufs. Aucune attaque d'oiseau n'a été observée durant nos visites. Du reste, très peu d'espèces s'aventurent parmi un essaim de 1 000 mouettes. Les seules menaces constatées, encore que très atténuees, le furent à notre rencontre.

Nos collègues Milbled et Apchain (comm. pers.) qui ont visité la colonie en mai, ont noté, comme l'avait supposé J. Godin (1973), une irritabilité croissant avec le développement de la nidification. Les 8, 12 et 16.V, deux adultes survolent silencieusement les observateurs. Le 23.V, des cris se font entendre si une approche est tentée. Le 5.VI, un

couple alarme. Les 20 et 28.VI, l'éclosion ayant eu lieu vraisemblablement le 20, les ornithologues notent, comme nous l'avions remarqué, des cris d'alarme plus perçants et des vols circulaires plus motivés ; mais ils ne sont pas pris à partie par les adultes. Par contre, les Mouettes rieuses attaquent violemment les curieux qui s'aventurent près des nids. Ainsi, ce couple de Goélands cendrés a niché en toute « sécurité » parmi une colonie importante et bruyante de Mouettes rieuses.

Discussion

L'installation parmi une colonie de Mouettes rieuses est, à notre connaissance, unique en France où, du reste, la population nicheuse de Goélands cendrés est faible. La disparition de toute irritabilité vis-à-vis des mouettes demeure énigmatique. Pourquoi des nicheurs isolés (Condé-sur-Escaut, Baudour-Douvrain) sont-ils plus agressifs que leurs congénères installés en colonie mixte ? L'impact produit par 1 000 mouettes inhiberait-il le processus de défense du Goéland cendré ou produirait-il plutôt une certaine sécurité ? Il est indéniable que la hiérarchie des mouettes, leur système convaincant d'auto-défense dispensent largement le Goéland cendré nicheur d'inutiles dépenses énergétiques. Contrairement aux cas de nidification récents belges et nordiques, celui de Merlimont a lieu selon le mode traditionnel, c'est-à-dire à même le sol, comme au Zwin en 1923 et au Marquenterre en 1975.

Ce nouveau cas de nidification dans le Pas-de-Calais semble annoncer un mouvement généralisé vers de nouveaux sites méridionaux. Les causes de cette expansion résideraient sans doute dans une grande productivité des couples septentrionaux (Braaksma 1964 pour le Danemark et les Pays-Bas, Makatsch 1964 pour l'Allemagne en bordure de la Baltique). L'hivernage sur le littoral Nord-Picardie devient du reste de plus en plus important.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier nos collègues Milbled et Apchain pour la communication de leurs observations.

SUMMARY

A pair of Common Gulls nested successfully in a colony of Black-headed Gulls at Merlimont (Pas-de-Calais, France) in the spring of 1976. The breeding Common Gulls behaved peacefully to the Black-headed Gulls, but observations from other regions may be necessary to explain this.

ZUSAMMENFASSUNG

Der Bruterfolg von einem Paar Sturmmöwen inmitten von Lachmöwen bei Merlimont (Pas-de-Calais, France) im Frühjahr 1976, erhebt die Frage nach interspezifischen Verhaltensmustern. Das friedliche Verhalten zwischen Sturmmöwen und Lachmöwen lässt sich nur schwer erklären und weitere Beobachtungen von anderen Brutgebieten werden hierfür vielleicht die Lösung erbringen können.

BIBLIOGRAPHIE

- AMORY (B.) 1973. — Un nouveau cas de nidification du Goéland cendré en Belgique. *Aves* 10, 27.
- BRAAKSMA (S.) 1964. — Het Voorkomen van de Stormmeuw, *Larus canus*. *Limosa* 37, 58-95.
- KÉROUDET (P.) 1959. — *Les palmipèdes* (2^e éd.). Delachaux et Niestlé, Neuchâtel.
- GODIN (J.) 1970. — Un cas de nidification du Goéland cendré dans le nord de la France. *Le Héron* (2), 4-9.
- 1973. — Nidification du Goéland cendré à Condé-sur-Escaut, Nord de la France, durant la saison 1971. *Aves* 10, 193-200.
- KÉRAUTRET (L.) 1969. — Le Goéland cendré *Larus canus* nicheur dans le département du Nord. *Le Héron* (4), 35-36.
- 1970. — Synthèse printemps 1970. *Le Héron* (1), 2-18.
 - 1976. — Synthèse printemps 1975. *Le Héron* (2), 43.
- MAKATSCH (W.) 1964. — *Die Vögel an Strand und Watt*.
- POURTOIS (A.) 1971. — Un cas original de nidification d'un couple de Goélands cendrés en Hainaut. *Aves* 8, 29-36.
- TRICOT (J.) 1971. — La nidification, en 1970, du Goéland cendré *Larus canus* en Belgique, dans le cadre de l'expansion européenne de l'espèce. *Aves* 8, 37-40.
- VERHEYEN (R.) 1951. — *Les oiseaux d'eau de Belgique*.

Travail du Bureau *Calidris*
Station d'études en Baie de Somme
80230 Saint-Valéry-sur-Somme

Reçu le 24 novembre 1976.